



hermenches Magazine



No 01 - Février 2022

Manifestations 2022

- **13 avril**
Animation de Pâques,
Groupe Animation
- **06 et 07 mai**
Tour, Jeunesse
- **08 mai**
Traditionnelle marche,
Groupe Animation
- **24 et 25 juin**
20ème anniversaire, Les
Mec'connus de la Bressonne
- **07-08-09-10-11 juillet**
Abbaye d'Hermenches
- **02 octobre**
Culte - Repas - Vente paroissiale

Agenda 2022

17 mars

Présentation PACom

24 mars

Conseil Général

04 juin

Visite des forêts

septembre

Journée des aînés

Déchèterie

Nouvel horaire dès le 30 mars 2022

Mercredi	13h30 - 15h00
Jeudi	17h30 - 18h30
Samedi	09h30 - 11h30



Présentation du Plan d'Affectation Communal « PACom »

**jeudi 17 mars 2022
20h00 - au Battoir**

Cette séance est ouverte à tous les habitants de la Commune d'Hermenches.

La présentation sera faite par Monsieur Vodoz, du bureau Aba Partenaires.

La Municipalité

Remboursement d'une part de l'impôt communal

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6% des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Les règles appliquées pour les impôts 2021 sont les suivantes :

- L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches).
- Le contribuable doit être domicilié à Hermenches, en résidence principale au 01.01.2021 **et** au 31.12.2021.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres du collège, mail à bourse@hermenches.ch ou sur rendez-vous au 079/695.30.76) les documents suivants :

- Une copie du « **Relevé de compte (BVR+)** » reçu fin janvier 2022 (avec la fourre pour la déclaration d'impôt 2021).
- Une copie du « **Calcul des acomptes 2021** » reçu courant décembre 2020.
- Un numéro de compte (IBAN) pour le paiement.

Délai pour le remboursement

30 juin 2022

Hermenches au fil du temps

Au gré des différents projets de rénovations ou de nouvelles constructions, l'aspect visuel du village se modifie.

La Municipalité est soucieuse de garder une trace du passé, que ce soit des bâtiments ou des artisans qui ont marqués et rythmés la vie villageoise.

Pour ce faire, elle désire rassembler des documents photographiques et si possible, les présenter lors de la fin des travaux d'entretien de la route du village.

Si vous êtes en possession de documents et que vous acceptez de les mettre à disposition de la Commune, nous vous remercions de prendre contact avec Monsieur Didier Fiaux, Municipal, au 079/403.64.22 ou par e-mail didier.fiaux@hermenches.ch.

En vous remerciant pour votre collaboration.

La Municipalité



Animation de Pâques pour les enfants

mercredi 13 avril 2022
de 14h30 à 17h00 - à la place de jeux



**ANIMATION DE PÂQUES
POUR LES ENFANTS**

MERCREDI 13 AVRIL
DE 14H30 A 17H

A LA PLACE DE JEUX
(annulé en cas de pluie)

**CHASSE AUX ŒUFS ET
ÉPREUVES « SPORTIVES » PRÉVUES !!!**

GOÛTER OFFERT !!!

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !

PS : Inscription recommandée par SMS :
079/549 73 60

Les parents sont les bienvenus !!!!

Le Groupe Animation

Gym des aînés d'Hermenches

Vous êtes retraitées ou retraités, venez bouger avec la Gym des aînés d'Hermenches !

Notre monitrice formée spécialement, gym douce et équilibre, vous permettra d'entretenir la mobilité de vos articulations, vous aidera au renforcement de vos muscles, petits et gros, afin d'éviter les chutes.

Vous ressentirez un bien-être physique certain et, vous améliorerez votre quotidien.

C'est aussi l'occasion de se maintenir en forme, grâce au fait de voir du monde, d'échanger, recevoir des sourires.

Notre slogan : « PLUS ON FAIT DE LA GYMNASTIQUE, PLUS NOUS AMÉLIORONS NOTRE QUOTIDIEN » !

Nous vous attendons le **mardi après-midi, dès 14h00, dans la salle du collège**, pour une heure d'exercices, puis si vous voulez, une tasse de thé.

Vous pouvez passer vous renseigner ou participer à une ou deux séances (sans engagement) et vous reviendrez certainement ...

Contacts :

Madame Rose-Marie Chappuis, présidente, au 079/283.62.16

Madame Alga Porchet, monitrice, au 078/656.60.00

Gym des aînés

Notre traditionnelle marche « HERMENCHES BOUGE »

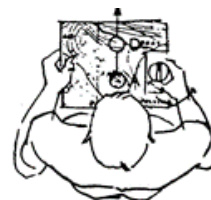
dimanche 08 mai 2022
départ à 10h00, du Collège

Pour profiter on l'espère d'une belle journée, nous vous proposons une randonnée conviviale sur un rythme plaisant.

Promenade pour tous (petits et grands).

Prévoir la journée

Prévoir un pique-nique



EN CAS DE MAUVAIS TEMPS, LA MARCHE EST ANNULÉE !

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à Madame Christine Amaudruz au 079/874.46.89.

En espérant vous retrouver nombreux !

Le Groupe Animation



Visite des forêts en compagnie du garde forestier

samedi 04 juin 2022, matinée

Pour les personnes intéressées, merci de bien vouloir vous annoncer auprès du Municipal responsable, Monsieur Didier Fiaux, au 079/403.64.22.

Les Mec'connus de la Bressonne

20ÈME ANNIVERSAIRE

vendredi 24 et samedi 25 juin 2022

Vendredi 24 - dès 14h30 au Battoir

Thé - Concert

Samedi 25 - dès 09h30 dans le Village

Marché artisanal - Brocante - Dégustation de vins
Chœurs et Groupes de musique
Petite restauration au Battoir
Tonnelle de la Jeunesse

SOUPER - CONCERT AU BATTOIR

Souper à 18h30
Concert de Gala à 20h15

Avec : les « Mec'connus de la Bressonne »
le Trio « Coup d'Soleil », chansons de Gilles

Prix : Souper - Concert Frs. 65.--
Concert Frs. 30.--

Réservation au 078/630.06.55 ou par e-mail mp.trauffler@bluewin.ch

Réservation pour un stand au 078/775.67.77

Au plaisir de vous rencontrer !



Le Chœur d'Hommes

Abbaye d'Hermenches

du jeudi 07 au lundi 11 juillet 2022

La société de l'Abbaye et de la Jeunesse sont heureuses de vous confirmer les dates de notre prochaine fête !

La manifestation se déroulera selon le programme traditionnel ci-après :

Jeudi 07 juillet

Caveau, au Battoir

Vendredi 08 juillet

Tir, souper par le Conseil de l'Abbaye au Refuge, Caveau au Battoir

Samedi 09 juillet

Tir, tir des jeunes, levée des danses, bal, caveau, restauration

Dimanche 10 juillet

Couronnement des rois, partie officielle, banquet, levée des danses, bal, caveau, restauration

Lundi 11 juillet

Soirée familiale, au Battoir

Le programme détaillé ainsi que les informations pour les inscriptions aux repas seront communiqués dans un prochain tous-ménage.

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour fêter pleinement l'Abbaye 2022 !

L'Abbaye d'Hermenches

Journée des aînés

septembre 2022, au Battoir

Au vu de la situation sanitaire et sur recommandation de la Préfecture, nous avons dû reporter la journée des aînés prévue le 19 février dernier.

Nous espérons que cette année, elle puisse avoir lieu !

Plus amples informations vous parviendront en temps utile.

La Municipalité

Piscines familiales

La Municipalité, ayant constaté un nombre de plus en plus important des piscines familiales démontables ou non sur le territoire communal, tient à rappeler quelques directives à respecter.

- Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la Municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins.

L'installation d'une piscine enterrée ou hors sol doit préalablement être annoncée à la Municipalité, par écrit.

La directive communale sur les piscines que vous trouverez sur notre site internet www.hermenches.ch, sur la page « officiel/règlements », vous renseignera sur les diverses démarches, selon la taille de la piscine et son installation.

- La vidange des eaux de baignade de toutes les piscines doit se faire aux eaux claires. Avant d'évacuer ces eaux, il importe de cesser tout apport de produit (chlore, brome, etc) pendant 48 heures au minimum.
- Les eaux de nettoyage de toutes les piscines sont chargées en détergent, en acide ou en eau de Javel. Elles doivent être déversées dans un collecteur d'eaux usées et en aucun cas parvenir dans un collecteur d'eaux claires.
- Les eaux de rinçage du filtre doivent également être évacuées aux eaux usées.
- Si l'installation de traitement des eaux fonctionne avec des électrodes de cuivre et d'argent, ces eaux doivent impérativement faire l'objet d'un prétraitement avant leur déversement. Dans ce cas, un contrat d'entretien est obligatoire.
- La directive cantonale de décembre 2007 (DCPE 501), « Assainissement des piscines et bassins d'agrément » est disponible sur le site internet www.vd.ch.

En vous remerciant pour votre compréhension.



La Municipalité



Giron de la Broye FVJC

Candidature 2023 !

La Jeunesse d'Hermenches a l'honneur de vous annoncer sa candidature pour le Giron de la Broye FVJC 2023 !

Actuellement en candidature, la Jeunesse fait son maximum pour se montrer sous ses meilleures couleurs.

L'attribution de la manifestation est prévue le 19 août, à l'occasion de l'Assemblée Générale des délégués des Jeunesses de la Broye.

Une séance d'information sera organisée ce printemps et ouverte à tous les curieux !

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien. L'organisation de cette manifestation serait une opportunité rêvée pour notre/votre Jeunesse et notre/votre Village.

Si certains souhaitent d'ores et déjà avoir plus d'informations ou savoir de quelle manière nous aider, n'hésitez pas à nous approcher à l'adresse e-mail suivante : jeunessehermenches@gmail.com.

Nous vous remercions d'avance et nous nous réjouissons de la suite !

La Jeunesse d'Hermenches